



Écoles, jeunesse, transition énergétique

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de nos écoles

C'est un sujet prioritaire de la stratégie patrimoniale de la Ville, qui donne lieu à un "Plan École". Il vise à rendre les bâtiments scolaires plus économes en énergie mais aussi plus confortables, et ce quelle que soit la saison. Dans cette optique, la mairie a candidaté pour rejoindre le programme national EduRénov qui met à disposition des communes des ressources pour accélérer la transition écologique des groupes scolaires. Bonne nouvelle : la Ville a été retenue. Explications.



Chiffres clés

1^{er} commune de la Métropole à intégrer le programme EduRénov

OBJECTIF :

40 %

D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE PAR BÂTIMENT

6 ÉCOLES 
& 611
ÉLÈVES CONCERNÉS



DURÉE DU PROGRAMME

3 ans



Olivier Morel et Véronique Sarselli officialisent le partenariat entre la Banque des Territoires et la commune

3 QUESTIONS À



Pierre Barrellon

Adjoint délégué à la transition énergétique



Nicolas Rodriguez

Adjoint délégué aux écoles et à la jeunesse

Qu'est-ce que le dispositif EduRénov ?

Pierre Barrellon : C'est un programme national, porté par la Banque des Territoires, qui vise à massifier la rénovation énergétique des écoles, collèges et lycées. C'est une démarche ambitieuse qui accompagnera la rénovation de 10 000 établissements en France. Nous avons souhaité nous positionner et saisir cette opportunité pour accélérer nos projets. Nous considérons qu'il est essentiel, dans une période où les budgets nationaux sont contraints, de faire preuve d'ingéniosité et de proactivité pour maintenir un haut niveau de service aux habitants.

Nicolas Rodriguez : Nous allons ainsi avoir accès à des ressources, financières et humaines, mais aussi à des partages d'expériences pour préparer et mettre en œuvre les travaux. La volonté est double : mettre fin aux passoires thermiques et apporter du confort aux élèves et aux enseignants.

Quelles sont les écoles concernées ?

Nicolas Rodriguez : Trois quartiers et six écoles font partie du programme : deux écoles des Provinces (Paul Fabre et Grange Bruyère), les deux écoles du Centre (maternelle et élémentaire) et le groupe scolaire de La Gravière.

Pierre Barrellon : Les travaux porteront aussi bien sur les ouvrants, l'isolation, le chauffage, l'éclairage... afin d'atteindre l'objectif de 40 % d'économies d'énergie.

Concrètement, quelles sont les prochaines étapes ?

Pierre Barrellon : C'est un dispositif très récent, lancé en mai 2023 et nous sommes la première commune de la Métropole de Lyon à être lauréate ! Nous travaillons déjà main dans la main avec la Banque des Territoires et leur boîte à outils pour trouver rapidement des réponses, puis construire les cahiers des charges qui nous permettront de déployer des plans parfaitement calibrés eu égard aux buts fixés.

Nicolas Rodriguez : Les deux premiers projets qui concernent Paul Fabre et Grange Bruyère seront inscrits au budget dès cette année !



Les travaux porteront aussi bien sur les ouvrants, l'isolation, le chauffage, l'éclairage... afin d'atteindre l'objectif de 40 % d'économies d'énergie. ☺☺



Des projets de rénovation exemplaires

La rénovation énergétique des écoles est un enjeu majeur pour les communes en France. En effet, ce bâti, essentiel à la vie quotidienne, concentre en moyenne un quart des consommations d'énergie. Sainte-Foy-lès-Lyon ne fait pas exception et investit depuis deux mandats dans les écoles avec l'objectif de réduire les consommations et donc les dépenses. Mais aussi de moderniser le cadre d'apprentissage des enfants. Des travaux d'ampleur ont été déjà conduits dans deux écoles : La Plaine et Châtelain.

LES OUTILS DU PROGRAMME ÉDURÉNOV

L'équipe municipale a rencontré la Banque des Territoires dans le cadre du Plan Lumière (voir dossier Mosaïque précédent) et a ainsi eu connaissance du programme ÉduRénoV, fraîchement lancé en France. La Ville a immédiatement candidaté avec la volonté d'accélérer la rénovation énergétique des écoles - car il faut aller vite sur ces sujets - tout en maîtrisant l'impact budgétaire de tels travaux.

Sainte-Foy-lès-Lyon a été retenue ! Les experts ont considéré les projets présentés comme "exemplaires". La mairie fait même partie des lauréats "Totem" grâce à une démarche tournée vers l'apport de solutions concrètes en matière d'adaptation aux changements climatiques.





SAINTE-FOY-LÈS-LYON, PREMIÈRE COMMUNE DE LA MÉTROPOLE À INTÉGRER LE PROGRAMME ÉDURÉNOV

La Ville va avoir accès à :

- Une communauté d'experts et la mise à disposition de ressources spécifiques (publications, foires aux questions, cartographie des acteurs et facilitateurs, rencontres...)
- Des retours d'expériences d'autres communes membres du programme
- Des outils numériques pour cartographier les consommations et prioriser les besoins
- Des conseils pour l'orienter vers les dispositifs de subvention et de prêts à taux préférentiels

L'objectif est clair : atteindre 40% d'économie d'énergie à l'horizon 2030, et remplir ainsi les objectifs fixés par le décret tertiaire et la Loi de Transition Énergétique.



LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE PASSE AUSSI PAR LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

Créer des îlots de fraîcheur est essentiel pour permettre aux élèves et enseignants de profiter pleinement des espaces extérieurs. Depuis trois ans, la Ville végétalise une cour d'école par an. Exemple récent : les trois cours de l'école La Plaine où l'ombre était quasi inexistante, ce qui limitait l'accès aux extérieurs en plein été. Des espaces ombragés ont été aménagés avec la plantation d'arbres et la désimperméabilisation des sols. Résultat : élèves et enseignants construisent d'autres modalités pédagogiques et explorent le potentiel de la classe "hors les murs" grâce à des espaces naturels, propices à la découverte et à la sensibilisation. Dernière cour d'école concernée : l'élémentaire du Centre dont la végétalisation s'est achevée à l'automne.



À SAVOIR

Au quotidien, Sainte-Foy-lès-Lyon travaille étroitement avec ENGIE, le fournisseur d'énergie de la commune, engagé dans un contrat de performance avec des objectifs de réduction des consommations sur tous les bâtiments publics. Grâce à un suivi et des capteurs installés, les données sont analysées chaque mois. Ainsi, en cas de dépassements, des actions correctives sont immédiatement mises en œuvre. La Ville a, depuis 2017, opéré une baisse de 17 % de ses dépenses énergétiques à l'échelle communale.